



Règlement du Rallye Découverte 2022

Epreuve à parcours secret - pas de spectateurs le long du parcours

Cette concentration est destinée à faire découvrir toutes les techniques de navigation cartographiques et road-book. Elle se déroulera d'Oradour/glane à Oradour/glane le samedi 8 octobre 2022. Le parcours est secret et sera divulgué à chaque équipage au moment des départs.

Elle se déroulera sous la forme d'une randonnée d'environ 85 km le matin et 125 km l'après-midi dans le cadre d'une concentration automobile de moins de 50 véhicules selon la législation du code du sport. Chaque participant reste responsable de son véhicule et doit pouvoir présenter une attestation d'assurance valide. Nous vous invitons à vérifier auprès de votre assureur que votre véhicule est couvert pour ce type d'activités.

VOITURES ADMISSIBLES

Toutes les voitures doivent être conformes à la législation routière (configuration conforme à la feuille des mines) et équipées de pneus routiers homologués.

Les véhicules doivent être munis des équipements de sécurité (1 gilet fluo par personne et triangle de signalisation). Permis de conduire, carte grise, assurance du véhicule et attestation de contrôle technique feront l'objet d'une vérification avant le départ.

EQUIPAGES ADMISSIBLES

Tout équipage doit être composé d'un pilote détenteur d'un permis de conduire valide et d'un coéquipier.

Le nombre de véhicules engagés est fixé au maximum à 49.

PROGRAMME 2022

Lundi 29 août Ouverture des engagements

Samedi 30 septembre Clôture des engagements

Samedi 8 octobre **Salle des Carderies de 8h à 12h Oradour/Glane.**

MATIN

- Vérifications administratives avec remise des documents :
- pour les débutants : séance de formation et d'explication des divers types de tracés de 10h00 à 11h30 **Salle des Carderies**
pour les confirmés, parcours du matin de **Salle des Carderies** à **Salle des Carderies** (Oradour/Glane). **Départ à 9h00** pour la première voiture et de minute en minute

APRES MIDI

- Parcours de l'après-midi : départ à 13h30 pour la première voiture et de minute en minute pour tous les équipages de **Salle des Carderies** Oradour/Glane à **des Carderies** Oradour/Glane Salle avec une pause à mi-parcours.
- Collation sur place à l'arrivée

ORDRE DES DEPARTS

Les départs se font de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros attribués par l'organisateur.

NAVIGATION –CARTOGRAPHIE

Navigation avec road books métrés ou non métrés. Les étapes de navigation sur cartes muettes et cartes tracées se font à l'aide de tracés fournis sur papier ou sur calque à reporter sur carte IGN au 1/50 000 fournie par l'organisateur (**prévoir du calque, il n'est pas fourni !**).

DEROULEMENT

Les divers parcours sur les 3 étapes se font dans les conditions au plus proche de nos rallyes historiques mais dans un but d'initiation et d'explication. Tout concurrent en difficulté pour la

compréhension de l'épreuve pourra solliciter une aide auprès des autres concurrents et de l'équipe d'organisation. Nous ne sommes pas dans un contexte de compétition ni de classement pour un quelconque challenge.

PUBLICITE

La publicité est libre mais le concurrent ne pourra éventuellement pas s'opposer à une publicité de l'organisateur.

Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions, ou photographies de leur véhicule prises au cours de l'évènement, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

CODE DE LA ROUTE

Une attention toute particulière est apportée au respect absolu de la réglementation et tout particulièrement au respect de la vitesse maximum autorisée dans les traversées de zones habitées. Des contrôles pourront être installés le long du parcours.

Un rappel des consignes concernant le strict respect du code de la route est effectué lors du briefing des équipages avant le départ.

ROUES ET PNEUMATIQUES

Seuls les pneumatiques conformes à un usage routier sont admis.

CONSIGNES SANITAIRES :

Elles seront communiquées et adaptées en fonction de la situation du moment.

DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant des droits d'engagement est fixé à 60 euros pour un équipage de 2 personnes.

Cela comprend :

- le plateau du samedi midi pour deux personnes
- la collation du samedi soir pour deux personnes
- les carnets de route, cartes tracées et cartes routières
- un jeu de numéros pour les portières

Le chèque libellé à l'ordre de l'Ecurie Mauve Historique doit être obligatoirement joint à la demande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte.

FORFAIT

En cas de forfait ou d'impossibilité de dernière minute de la part d'un participant ayant réglé son engagement, ce dernier lui sera restitué sans pénalités.

CONTACT ORGANISATION

Pour tous renseignements complémentaires :

Alain FLECHE – 9, rue des Garennes– 87520 ORADOUR/GLANE

mail : fleche.alain@orange.fr

tél 06 89 68 10 07